

En Europe

Le Centre Européen des Consommateurs France



Le Centre Européen des Consommateurs France est un des services européens du Centre Européen de la Consommation. Il est l'interlocuteur privilégié des consommateurs français qui ont une question sur leurs droits en Europe ou un litige avec un professionnel situé dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Membre du réseau européen ECC-Net, le CEC France est aussi compétent pour aider les consommateurs européens en litige avec des professionnels français ou ayant une question sur leurs droits en France.



15 700

CONSULTATIONS
INDIVIDUELLES



13 856

PLAINTES
TRANSFRONTALIÈRES



1 844

DEMANDES D'INFORMATIONS

PLUS D'

1,4 million

DE VISITEURS SUR



WWW.EUROPE-CONSOMMATEURS.EU

COMMENT NOUS ONT-ILS CONNUS ?

RECHERCHE INTERNET 59%

AUTORITÉ NATIONALE 32%

RÉSEAUX SOCIAUX 7%

PRESSE 2%

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE 1%

LES

5 pays

AVEC LESQUELS LES FRANÇAIS
ONT LE PLUS DE LITIGES



PRINCIPALES RÉGIONS DES
CONSOMMATEURS



Top 3

DES SECTEURS LITIGIEUX 2024



- 1 Achat de biens (non livraison, garanties sur meubles, vêtements et produits de beauté...)
- 2 Transport et tourisme (annulation de vol, hébergement...)
- 3 Véhicules (garantie sur l'achat de voiture d'occasion...)